

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LA GESTION DE PROJET



Initiation



Gratuit



2,5



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental, mesures sanitaires... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation pour organiser un événement associatif accessible à tous et avec un minimum d'impact environnemental, dans le respect de la législation.

Objectifs :

Savoir organiser une manifestation occasionnelle dans le respect des réglementations et en accord avec son projet associatif.

Prendre en compte le développement durable dans l'organisation de ses événements.

Contenu :

Méthodologie d'organisation d'une manifestation.

Responsabilité de l'organisateur : législation, déclarations, autorisations...

Réduire l'impact sur l'environnement de notre événement.

DATE(S) DE LA FORMATION

16 mars 2023

18h00 à 20h30

LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit

Espace Dewailly

80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE

- 0322925059
- conseil@maam.fr
- <https://www.maam.fr/agenda/maam>

STRUCTURE FORMATRICE

- Maison des associations d'Amiens métropole
- Voir la présentation de cette structure